



**Déclaration préalable des élus du Spelc Centre Poitou-Charentes à
la CCMA d'Orléans-Tours réunie le 18 octobre 2023 à Orléans**

*Monsieur le Recteur,
Monsieur le secrétaire général,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,*

Le 13 octobre 2023, Dominique Bernard, enseignant dans un lycée d'Arras, a été assassiné dans l'exercice de ses fonctions. Cet attentat nous rappelle celui perpétré contre Samuel Paty le 16 octobre 2020 ainsi que le décès d'Agnès Lassalle le 22 février 2023.

Une fois encore, nous voulons réaffirmer notre attachement aux valeurs de la République. Dans l'unité et la solidarité, tous les acteurs de l'Education doivent continuer la lutte contre le communautarisme et la violence.

Les représentants du SPELC élus pour siéger en CCMA souhaitent revenir sur deux points en cette rentrée

Nous avons été interrogés par de nombreux enseignants concernant les rémunérations de septembre. Une enseignante titulaire en poste depuis plusieurs années dans le même établissement n'a pas perçu son salaire, alors qu'une enseignante qui n'est plus en poste a été rémunérée. De nombreux DA dont des CDI n'ont pas compris pourquoi ils n'ont pas été payés à la fin du mois de septembre. Même si les services de la DPE ont fait tout leur possible pour que chacun reçoive une avance sur salaire début octobre, leur situation financière a été très compliquée. Nous demandons que tout soit mis en œuvre afin que cette situation ne se renouvelle pas.

Nous souhaitons vous interpeller sur la mise en place des conseils médicaux. Les commissions de réforme et comités médicaux ont été supprimés en février 2022. Nous n'acceptons pas que des enseignants du public nous représentent dans ces instances. Nous demandons que la composition des conseils médicaux (formation session plénière) pour l'enseignement privé soit établie au plus vite afin que nous puissions représenter les enseignants du privé.

Les élus du Spelc Centre Poitou-Charentes.